

THE AMERICAN SCHOOL OF MARRAKESH

People - Passion - Purpose

ASM FINANCIAL AID PROGRAM

School Year 2025-2026

GOALS

This policy outlines key considerations regarding ASM's Financial Aid Program (FAP, hereafter):

- Fulfill ASM's Mission and Vision
- Assist new and existing families in need of financial support
- Design a Financial Aid Program that is fair and equitable
- Support the School's strategic planning objectives

DEFINITION

Financial Aid at ASM is offered in the form of "Tuition Discount" for families with documented financial hardships. Successful applicants may benefit from tuition assistance for up to 15% of the total tuition per household. The deadline for financial aid applications is April 30th of each year. The deadline for new families enrolling after April 30th is July 31st of each year.

Funds are limited and will only be offered to a select number of families with documented financial hardships.

The School aims to increase the funds allocated to financial aid in future years so that students whose parents are unable to cope with the tuition cost may receive temporary assistance when needed.

We ask all other parents to consider making donations to this fund so that ASM is able to assist as many families as possible. If you would like to help, please contact the Head of School for more information.

ASM FINANCIAL AID COMMITTEE

The ASM **Financial Aid Committee** (FAC, hereafter) will consist of the following members:

- Head of School
- Assistant Head of School
- Business Manager
- Division Heads
- Admissions Officer
- Guidance Counselor
- Teacher

PROCEDURE

1) Application

The deadline for financial aid applications is April 30th of each year. No applications will be accepted after the deadline. Families interested in our financial aid program must complete the appropriate application with the Business Office. The Financial Aid Application may be found here: https://forms.gle/bd36m7LMp6PPhxbo9

2) Committee Review

Applications will be reviewed by the School's Financial Aid Committee. All FAP applications will be treated with absolute confidentiality.

3) Decision

Decisions will be communicated by May 31st. Families selected to receive financial aid must set up an appointment with the Business Office to complete FAP formalities no later than 7 school days after the decision has been communicated.

REQUIRED DOCUMENTS

Families interested in applying for financial aid must complete and submit the application to the Business Office by the deadline set above and must submit the following documents in support of their application. These documents must be submitted for both parents/legal guardians:

Employed Parent/Guardian	Business Owner Parent/Guardian
 Bank Statements (last 3 months) Payslips (last 3 months) Salary Certificate Copy of CIN/Carte de Séjour Work Certificate Utility Bill Property Certificates Copy of Registration Cards for all cars owned by the family Retirement Plan Savings Accounts CNSS Statement 	 The Balance Sheet (The 3 past years) Bank Statements Recent extract from the Register of companies Professional Tax Tax notifications Utility Bill

SELECTION CRITERIA

- Total Yearly Household Income
- Total Assets Value
- Total Debts

CONFIDENTIALITY

The confidentiality of files is very important throughout the process. The circulation of documents is strictly limited. Files will be kept either at the HOS Office or at the Business Office. They will only be consulted during examination and selection meetings.

OTHER TYPES OF FINANCIAL AID

• Tuition Remission (faculty dependents): The School offers free tuition for up to 2 children for full-time employees. Tuition remission for faculty dependents does not include cover fees for field trips, after-school activities, and testing fees.

- **Flexible Payment Plans:** Families with documented financial hardship may opt for flexible payment plans, subject to the approval of the Head of School.
- Bank Loans (Attijariwafa Bank or Bank of Africa (BMCE)): Returning families interested in this option have until May 31st of each year to apply for a bank loan from Attijariwafa Bank. Loans can be acquired for as low as 6% interest rate for ASM families. If full tuition is paid to ASM by May 31st families will benefit from the normal 5% discount, which lowers the effective loan interest rate to just 1% for families. For new families enrolling after mai 31st, they will have until June 30th to choose this option.

POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE DE l'ASM

(L'ÉCOLE AMÉRICAINE DE MARRAKECH)

OBJECTIFS

Cette politique décrit les principales considérations concernant le Programme d'Aide Financière de l'ASM (L'Ecole Américaine de Marrakech) (PAF, ci-après):

- Réaliser la mission et la vision de l'ASM
- Aider les familles nouvelles et existantes qui ont besoin d'un soutien financier
- Concevoir un programme d'aide financière qui soit juste et équitable
- Soutenir les objectifs de planification stratégique de l'Ecole

DEFINITION

L'Aide Financière de l'ASM est offerte sous la forme d'une « réduction sur les frais de scolarité » pour les familles ayant des difficultés financières documentées. Les candidats retenus peuvent bénéficier d'une aide aux frais de scolarité jusqu'à 15% du total des frais de scolarité par famille. La date limite pour les demandes d'aide financière est le 30 avril de chaque année. La date limite pour les nouvelles familles s'inscrivant après le 30 avril est le 31 juillet de chaque année.

Les fonds sont limités et ne seront offerts qu'à un nombre restreint de familles ayant des difficultés financières avérées.

L'école vise à augmenter les fonds alloués à l'aide financière dans les années à venir afin que les étudiants dont les parents ne sont pas en mesure de faire face aux frais de scolarité puissent bénéficier d'une aide temporaire en cas de besoin.

Nous demandons à tous les autres parents d'envisager de faire des dons à ce fonds afin que l'ASM soit en mesure d'aider le plus de familles possibles. Si vous souhaitez aider, veuillez contacter le chef d'établissement pour plus d'informations.

COMITÉ D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ASM (L'ÉCOLE AMÉRICAINE DE MARRAKECH)

Le Comité d'Aide Financière de l'ASM (CAF, ci-après) sera composé des membres suivants:

- Le Chef de l'Établissement
- Le Chef de l'Établissement Adjoint
- Chef d'Entreprise
- Chefs de Division
- Responsable des Admissions
- Conseiller d'Orientation
- Enseignant

PROCEDURE

1) Demande

La date limite pour les demandes d'aide financière est le 30 Avril de chaque année. Aucune demande ne sera acceptée après la date limite. Les familles intéressées par notre programme d'aide financière doivent remplir la demande appropriée auprès du Bureau d'Affaires. La Demande d'Aide Financière se trouve à cette adresse: https://forms.gle/bd36m7LMp6PPhxb09

2) Examen du Comité

Les demandes seront examinées par le Comité d'Aide Financière de l'École. Toutes les demandes PAF (Programme d'Aide Financière) seront traitées avec une confidentialité absolue.

3) Décision

Les décisions seront communiquées avant le 31 Mai. Les familles sélectionnées pour bénéficier d'une aide financière doivent prendre rendez-vous avec le Bureau d'Affaires pour accomplir les formalités du PAF au plus tard 7 jours d'école après la communication de la décision.

DOCUMENTS REQUIS

Les familles intéressées par la demande d'une aide financière doivent remplir et soumettre la demande au Bureau d'Affaires dans le délai fixé ci-dessus et doivent soumettre les documents suivants à l'appui de leur demande. Ces documents doivent être soumis pour les deux parents / tuteurs légaux :

Parent / Tuteur Employé	Propriétaire d'Entreprise Parent / Tuteur
 Relevés Bancaires (3 derniers mois) Bulletin de Paie (3 derniers mois) Attestation de Salaire Copie de la CIN/Carte de Séjour Attestation de Travail Facture de Services Publics Certificats de Propriété Copie des Cartes d'Immatriculation pour toutes les voitures appartenant à la famille Régime de Retraite Comptes d'Épargne Déclaration de la CNSS 	 Le Bilan (les 3 dernières années) Relevés Bancaires Extrait récent du registre des entreprises Taxe Professionnelle Notifications Fiscales Facture de Services Publics

LES CRITERES DE SELECTION

- Revenu Annuel Total du Ménage
- Valeur Totale des Actifs
- Total des Dettes

CONFIDENTIALITE

La confidentialité des dossiers est très importante tout au long du processus. La circulation des documents est strictement limitée. Les dossiers seront conservés au bureau HOS ou au Bureau d'Affaires. Ils ne seront consultés que lors des réunions d'examen et de sélection.

AUTRES TYPES D'AIDE FINANCIÈRE

- Remise des Frais de Scolarité (personnes à charge du corps professoral): L'école offre la gratuité des frais de scolarité pour un maximum de 2 enfants pour les employés à plein temps. La remise des frais de scolarité pour les personnes à charge du corps professoral ne comprend pas les frais de voyage, les activités parascolaires et les frais d'examen.
- Plans de Paiement Flexibles : les familles ayant des difficultés financières documentées peuvent opter pour des plans de paiement flexibles, sous réserve de l'approbation du Directeur.
- Prêts Bancaires (Attijariwafa Bank ou Bank of Africa (BMCE)): les familles de retour intéressées par cette option ont jusqu'au 31 mai pour demander un prêt bancaire à Attijariwafa Bank ou BMCE. Les prêts peuvent être acquis à un taux d'intérêt aussi bas que 6% pour les familles ASM. Si la totalité des frais de scolarité est payée à l'ASM avant le 31 mai, les familles bénéficieront de la réduction normale de 5%, ce qui abaisse le taux d'intérêt effectif à seulement 1% pour les familles. Pour les nouvelles familles qui s'inscrivent après le 31 mai, elles auront jusqu'au 30 Juin pour choisir cette option.